



RYTHMES SCOLAIRES DANS LE PREMIER DEGRE

Que se passe-t-il en cette rentrée ?	Page 2
Que peut-on dire de l'existant ?	Page 3
Le PEDT, un outil indispensable	Page 3
Lutter contre les inégalités	Page 3
Continuer la réforme, travailler le calendrier annuel	Page 4
Les rythmes des enfants	Page 5
Animer les consultations, faciliter le dialogue, Des ressources pour aller plus loin	Page 6
Ailleurs en Europe	Page 6
Foire aux questions	Page 7

Que se passe-t-il en cette rentrée ?

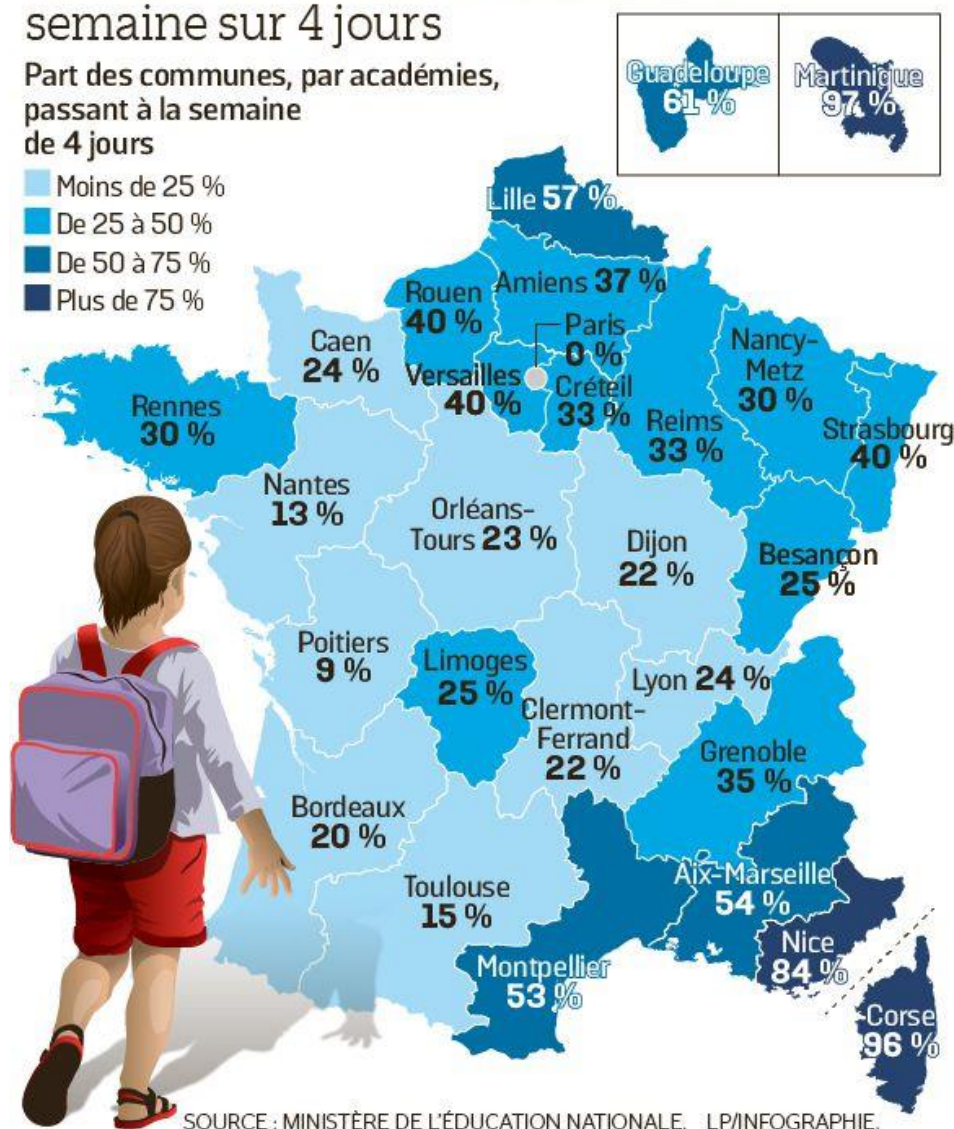
Le nouveau décret <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/6/27/MENE1716127D/jo/texte> laisse « liberté aux communes » d'organiser la semaine scolaire sur 4 ou 4,5 jours, après consultation et vote dans les conseils d'école et acceptation par le DASEN.

Pour cette rentrée ce sont près de 43 % des communes qui seraient repassées aux 4 jours (source AMF)

Un tiers des écoles organiseront leur semaine sur 4 jours

Part des communes, par académies, passant à la semaine de 4 jours

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %



Les communes qui voudront conserver les 5 matinées le pourront et celles qui veulent revenir aux 4 jours seront aussi en mesure de le faire. Le bien-être des enfants à l'école comme leurs conditions d'apprentissage ne peuvent pas dépendre du bon-vouloir et des choix financiers des communes. Si la communauté éducative doit pouvoir aménager à la marge l'organisation du temps scolaire selon leur projet local, un cadre national est nécessaire pour que, sur l'ensemble du territoire, tous les enfants bénéficient de semaines plus équilibrées, avec la garantie d'avoir 5 matinées de classe.

De nombreuses communes ont décidé de lancer des consultations auprès de la communauté éducative sur l'année qui s'annonce pour décider du maintien ou non de la semaine des 4,5 jours.

Par ailleurs, malgré une crainte légitime des collectivités territoriales en cette rentrée suite aux annonces gouvernementales sur les budgets et les contrats aidés, le ministre et le gouvernement ont répondu favorablement à la revendication de la FCPE sur le maintien du fonds de pérennisation des PEDT cette année et pour les 5 ans qui viennent.

Que peut-on dire de l'existant ?

Pour la FCPE, cette réforme des rythmes scolaires devait permettre d'impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs qui gravitent autour des enfants. Il aurait été nécessaire dans chaque commune, dans chaque école de penser l'ouverture de l'école, repenser les temps d'apprentissage et de vie de l'enfant, les temps de détente et les temps de circulation, les lieux de vie de l'enfant et surtout les façons d'apprendre.

La première étape de cette réforme, avec le décret Peillon, a été de repenser le temps scolaire, en l'articulant autour des temps où les enfants étaient les plus disponibles pour apprendre, le matin.

Très rapidement également s'est posée la question des temps périscolaires avec des complications parfois selon les territoires.

Cette problématique a parfois pris le pas sur les rythmes dans la classe et a été à l'origine des assouplissements des décrets suivants.

Aujourd'hui, bon nombre d'acteurs éducatifs, ont travaillé sur leurs pratiques, se sont formés (au travers de plans de formations menés par les collectivités) ont établi de nouveaux modes de communication, ont construit des projets futurs pour les enfants. Pour autant, des questions organisationnelles n'ont jamais été réellement réglées, comme par exemple les transports ou la cantine et les projets éducatifs n'ont pas toujours été mis en place de la meilleure des manières.

L'ensemble de ces éléments ont donné une image négative de la réforme parfois sur le terrain, amenant des parents d'élèves à vouloir revenir aux 4 jours.

Alors qu'il aurait fallu travailler sur ces difficultés réelles d'organisation périphériques au temps scolaires, le nouveau décret pris en juin attaque toute la dynamique mise en place dans certains territoires.

L'éducation a besoin d'un temps long et les trois ans passés, investies dans le fonctionnement actuel, se voient remises en débat et parfois balayées d'un trait de plume.

Le PEDT, un outil indispensable

Le PEDT doit rester un outil de politique éducative favorisant l'épanouissement et la réussite de tous et réduisant les inégalités entre les enfants. Il permet ainsi un travail collaboratif de tous les acteurs et doit mettre en place un suivi et une évaluation pour être toujours plus opérant et bénéfique pour les enfants.

Aujourd'hui, force est de constater des réussites comme des lacunes dans cet outil complexe mis très rapidement en place : Inégalités territoriales, inégalités d'accès, inégalités financières, inégalités éducatives et pédagogiques, absence de concertation concernant les évaluations, parents et jeunes peu concertés Un outil mis en place par 97% des communes en 2016 mais il faut rappeler qu'il est la condition du versement des aides financières. .

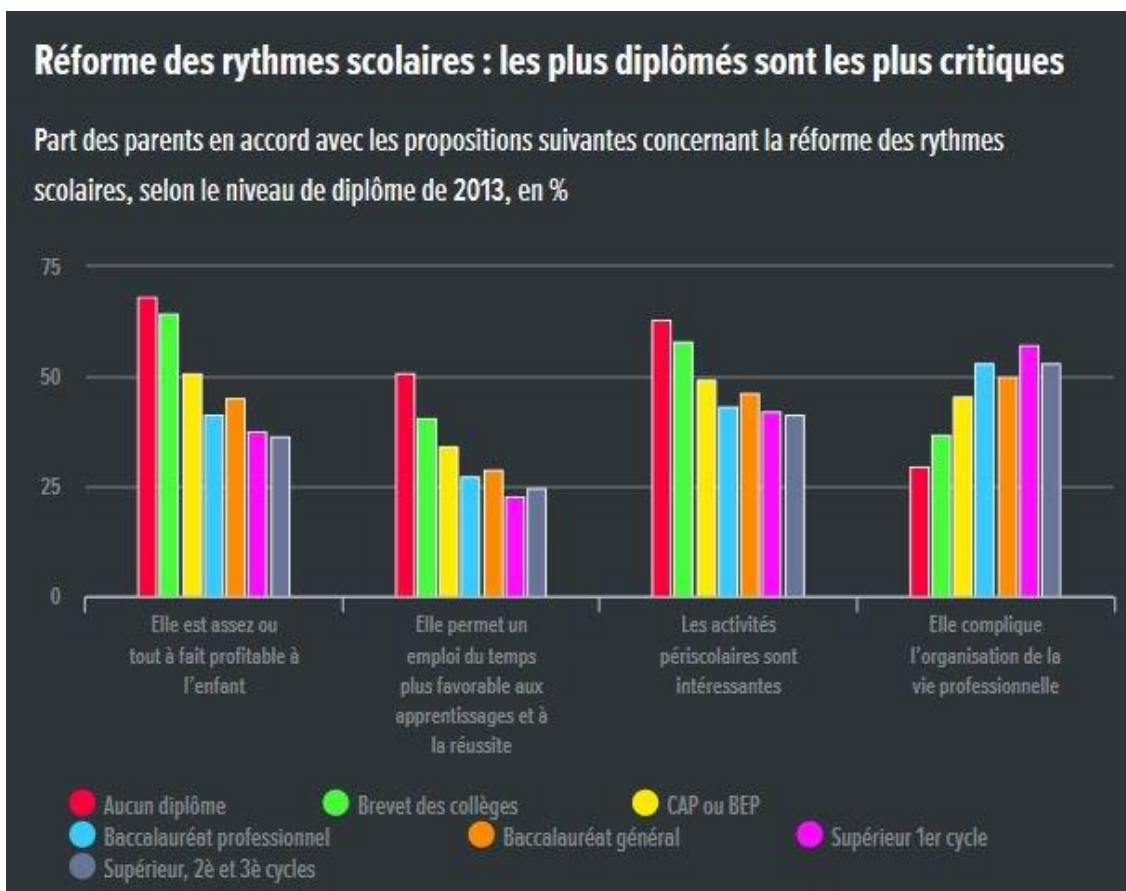
Un des enjeux majeurs est bien d'intégrer le principe de coéducation dans la pratique des collectivités territoriales. Pour une collectivité, les parents sont des citoyens, des contribuables, des usagers, des bénéficiaires... force est de constater que les parents d'élèves restent souvent à la porte et que la coéducation est un bien grand mot pour beaucoup de collectivités. Or le PEDT est bien un outil de politique éducative, par lequel de multiples acteurs (institutionnels, territoriaux, associatifs...) se mettent en synergie pour un projet éducatif qui inclue tous les temps de l'enfant.

Lutter contre les inégalités

Toute mise en place d'une réforme des rythmes scolaires dans les territoires dépasse le cadre de l'école influant sur l'organisation de la vie des familles.

L'annonce d'un tel changement notamment la cinquième matinée de classe, la mise en place effective ou non de TAP, a créé des crispations, de l'hostilité tant médiatique que symbolique, sur la base d'arguments justifiés ou non : la fatigue des enfants, des coûts prohibitifs, un non apport pédagogique des activités périscolaires, l'inégalité entre les territoires...

De la même façon, la mise en place de la semaine de 4 jours crée également beaucoup de bouleversements dans les familles concernant l'organisation du mercredi, un budget à prévoir pour cette matinée et/ou journée, la crainte du manque d'une matinée de cours, le possible réaménagement du temps de travail des parents... et on peut voir grandement s'agrandir la question des inégalités.



Source *Alternatives économiques* – sur la réforme Peillon - 2013

Mais cette réforme des rythmes scolaires en amène une autre, celle du calendrier annuel. C'est cette ouverture sur la poursuite de ce chantier que la FCPE a voulu porter en présidant la commission calendrier scolaire du CSE. C'est ce travail qui doit être poursuivi dans l'intérêt de l'enfant et pour son respect.

Continuer la réforme, travailler le calendrier annuel

La FCPE a toujours dit que penser le temps d'apprentissage de l'enfant, c'est penser la répartition des heures dans la semaine avec 9 demi-journées (et 5 matinées obligatoires), des heures dans la journée mais surtout corréliser ce travail avec la répartition des journées dans l'année.

La réforme des rythmes scolaires est au milieu du gué, les 5 matinées semaines s'allient également à une réorganisation du temps scolaire sur l'année. La répartition entre le temps de classe et le temps de vacances doit être revue. L'alternance 7/2 (7 semaines de cours et 2 semaines de vacances) est à privilégier. Enfin les tunnels de cours de fin d'année, qui s'échelonnent parfois sur 11 ou 12 semaines ne bénéficient certainement pas aux élèves.

Les rythmes de l'enfant

Dans tout changement de rythmes, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit primer. De nombreuses études ont démontré l'apport positif de séances d'apprentissages journalières le matin.

Pour bien commencer la journée

Dès son arrivée et avant de débiter la classe, l'enfant peut accéder à des lectures, des jeux calmes ou simplement un coin douillet pour prendre le temps de bien se réveiller. Un temps de parole avec l'adulte et le groupe permet de résoudre les conflits, de chasser les tracas et de le préparer aux apprentissages.

L'Ecole le matin pour bien apprendre

Jusqu'à midi, l'attention de l'enfant augmente. Pour favoriser la réussite scolaire des élèves, les matinées doivent être réservées aux apprentissages scolaires et le plus régulièrement possibles, sans coupure hebdomadaire (5 matinées). Les heures de classe restantes sont à répartir les après-midi, le plus loin possible des repas.

Une pause méridienne de qualité

Un temps de repas au rythme de chacun, accompagné par du personnel formé, dans des locaux bien conçus et avec le souci de la qualité alimentaire. Les habitudes se prennent dès le plus jeune âge.

Un temps calme après le déjeuner

Parce que le moment de la digestion est de faible vigilance, même pour des adultes, il faudrait éviter des apprentissages purement scolaires. Les besoins des enfants ne sont pas les mêmes selon leur âge et l'organisation de la journée peut être différente entre les maternelles et les primaires : pour les plus petits, une sieste et pour les autres une activité qui aide à se recentrer (relaxation, jardinage, contes, échecs,...).

Après 15h, le retour de l'attention

En 2^{ème} partie d'après-midi, autour de 15h, le pic de vigilance remonte progressivement, l'enfant est alors disponible pour de nouveaux apprentissages.

Le sommeil

Il doit être régulier, avec des horaires de coucher les plus fixes possible pour ne pas créer de décalage dans l'horloge biologique de l'enfant et en limitant le temps passé devant les écrans (télévision, téléphones portables, ordinateurs, consoles de jeux...).

Animer des consultations, faciliter le dialogue, des ressources pour aller plus loin.

Il est essentiel à ce stade que tous les parents soient pleinement conscients des enjeux pour l'intérêt des enfants sur le choix qui peut leur être demandé de faire entre 4 et 4,5 jours d'école.

Lors des consultations, il est essentiel que la FCPE, comme fédération de parents d'élèves puisse être associée à l'organisation et à l'apport d'éléments visant à la bonne information familles pour permettre un choix éclairé et peu pollué par les contingences financières, politiques, locales ou pressions.

- L'étude de l'Académie de médecine (2010) Yvan Touitou http://www.education.gouv.fr/archives/2010/rythmes-scolaires/static.talkspirit.fr/men/media/Rapport_academie_de_medecine.pdf
- L'enfant et ses rythmes, ressources Académie de Grenoble sur la base des travaux d'Hubert Montagner http://www.ac-grenoble.fr/ien.cluses/IMG/pdf/lenfant_et_ses_rythmes.pdf
- Semaine de quatre jours : l'argumentaire à charge d'un parent d'élèves <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Semaine-de-quatre-jours-l-argumentaire-a-charge-d-un-parent-d-eleves#.WUuJnoqjY8.twitter>
- Interview de Rozenn Merrien, présidente de l'Andev (Association Nationale des Directeurs Education des Villes) http://www.andev.fr/documents/032017023758_LOCALTIS_-_La_reforme_des_rythmes_scolaires_a_legitime_la_ville_dans_son_role_educatif_d%C3%A9cembre_2016.pdf
- Fabienne Messica, Observatoire de la réussite éducative <http://observatoire-reussite-educative.fr/thematiques/reforme-des-rythmes-scolaires/ressources-publications/articles-monographies-1/article-fmessica>

Ailleurs en Europe

Aujourd'hui, les études de l'OCDE le démontrent les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus petit de l'Europe, les journées les plus lourdes et de nombreux déficits dans les apprentissages. La France est le seul pays européen à avoir mis en place la semaine des quatre jours. Les pays où les enfants apprennent mieux et sont le moins inquiets à l'école ont des jours avec une durée de cours moins longue dans la journée et plus de jours d'école dans l'année.

Ceci et d'autant plus vrai pour les enfants en difficulté scolaire. Les deux mois de vacances de notre calendrier met à mal pour tous les élèves les connaissances apprises. Les vacances doivent rester les vacances sans contrainte de révision et trop longues, elles ne permettent pas la continuité éducative. L'allongement du calendrier scolaire, poursuivi dans la très grande majorité des pays de l'UE vise un meilleur étalement dans l'année et sur les journées.

Moyenne de jours de classe OCDE : 187

Nombre de jours de classe en France en 2008 (semaine des 4 jours) : 144

Nombre de jours de classes en France en 2017 : 175

Nombre de jours de classes en Finlande en 2017 : 190

Nombre de jours de classes en Allemagne en 2017 : 188

Nombre de jours de classes en Italie en 2017 : 200

Nombre d'heures d'enseignement en France par semaine : 24 réparties sur 5 jours

Nombre moyen d'heures d'enseignement en Allemagne par semaine : 17 à 20 h réparties sur 5 ou 6 jours

Nombre d'heures d'enseignement en Finlande par semaine : 19h réparties sur 5 jours

Nombre d'heures d'enseignement en Italie par semaine : 25h réparties sur 5 ou 6 jours

Nombre de semaine d'enseignement en France en 2017 : 36

Nombre de semaines d'enseignement en Allemagne en 2017 : 37,5

Nombre de semaines d'enseignement en Finlande en 2017 : 38

Nombre de semaines d'enseignement en Italie en 2017 : 38

Articulation des temps éducatifs

La grande majorité des pays européens ont articulé le temps scolaire sur la matinée, avec des temps éducatifs proposés la journée, possibles ou non. L'organisation même de ces temps éducatifs est très variable d'un pays à l'autre, notamment en terme de portage éducatif ou de fléchage financier, eu égard aux histoires, lois et organisations propres de chaque pays.

Selon les pays les temps de pause et méridiens ont plus ou moins nombreux dans la journée. Ainsi pour exemple en Finlande, les élèves de primaire bénéficient d'un cycle 45mn de cours-45 minutes de pause, avec une pause d'une demi-heure pour déjeuner avant de se rendre dans d'autres activités éducatives possibles (sports, arts, temps calmes, jeux etc...)

Foire aux questions

Qui décide du changement ?

C'est le DASEN qui, in fine, autorise les adaptations proposées conjointement par le maire et un ou plusieurs conseils d'école.

Quel rôle pour le conseil d'école ?

Le conseil d'école est chargé normalement d'échanger sur l'ensemble des temps des enfants avant de prendre une décision ou plutôt de rendre un avis sur les changements.

Lorsqu'une demande de changement est faite, par les enseignants, la mairie ou des parents élus, le conseil d'école doit alors être consulté.

Si je suis en RPI, qui prend la décision finale ?

Dans le cas des RPI, ce sont les conseils municipaux des différentes mairies concernées qui doivent voter pour proposer le changement. La majorité l'emporte.

Mon maire n'organise pas de consultation des parents d'élèves, est ce légal ?

Oui, votre maire n'est pas tenu légalement d'organiser une consultation. Aussi, vous pouvez très bien avoir une proposition de changement de rythmes scolaires à l'ordre du jour d'un conseil d'école alors qu'aucune consultation n'a été menée.

Que répondre quand on me dit que les enfants sont fatigués à cause des mercredi ou samedi ?

Les enfants ont des dizaines de raisons d'être fatigués. En effet, ils grandissent et apprennent tout au long de la journée, même quand ils ne sont pas à l'école. La génération des enfants d'aujourd'hui dort en moyenne deux heures de moins que les enfants de la génération précédente. De plus, la prise en charge des enfants varie d'une famille à l'autre et quand les parents travaillent, certains enfants se lèvent tôt tous les jours et font à la garderie tous les matins, rythmes scolaires ou pas.

La mise en place de la réforme des rythmes demande un réel effort à certaines communes.

VRAI - La mise en œuvre de cette réforme a représenté un véritable effort pour les communes. L'effort financier octroyé par l'État en abondant un fonds d'amorçage puis de pérennisation, ainsi qu'une aide spécifique des CAF avait d'ailleurs pour objectif d'encourager à proposer le meilleur pour les enfants. Ils sont aujourd'hui nombreux à bénéficier de ces activités éducatives. Pour autant, sans le fonds de pérennisation, certaines communes risquent de se trouver en difficulté pour financer les temps d'activités périscolaires.

Les grandes vacances ne sont-elles pas trop longues ? Ne faudrait-il pas revoir l'ensemble du calendrier scolaire sur l'année ?

VRAI – Il est nécessaire de penser à une organisation annuelle plus pertinente. Si nous voulons permettre aux élèves d'avoir des journées moins lourdes, pour leur donner les moyens de réussir, nous devons opérer une réorganisation du calendrier annuel. D'autant plus que nombre d'études mettent en évidence le facteur inégalitaire de la longue durée des vacances d'été : 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances et la durée moyenne des congés d'été des Français est de deux à trois semaines... Enfin, la trop longue rupture du temps scolaire nuit à la continuité des apprentissages des enfants.

La pause de midi est un moment important pour l'enfant.

VRAI – La pause de midi, ou pause méridienne, est un véritable temps éducatif, où les bonnes habitudes alimentaires se prennent dès le plus jeune âge. Il faut pour cela que l'enfant soit accompagné par du personnel formé, dans des locaux calmes et bien conçus, avec le souci de la qualité alimentaire. C'est aussi un moment de faible vigilance. C'est pourquoi la FCPE exige une pause méridienne de 90 minutes minimum autant dans le primaire que dans le secondaire ! Penser une organisation des emplois du temps des élèves avec une pause méridienne allongée est le meilleur pour les enfants !

Avec la réforme des rythmes, le temps de l'enfant ne s'est pas allégé, bien au contraire !

FAUX – De fait, certains enfants faisaient déjà des activités extrascolaires le soir ou le mercredi, qui n'étaient pas comptabilisées dans le temps hebdomadaire de l'enfant. Avec la réforme, des activités sont proposées pendant la journée et à tous les enfants. L'accès pour tous les élèves aux activités artistiques, culturelles et sportives marque la véritable démocratisation de ces pratiques. Par ailleurs, une journée moins chargée en apprentissages scolaires est une journée moins lourde et moins stressante. Et c'est bien l'objectif de la réforme des rythmes scolaires, mieux étaler les apprentissages scolaires dans le temps.

L'enfant apprend mieux le matin.

VRAI – Jusqu'à midi, l'attention de l'enfant augmente. Pour favoriser la réussite des élèves, les matinées doivent être réservées aux apprentissages scolaires (5 matins par semaine). Les heures de classe restantes sont à répartir les après-midi, le plus loin possible des repas.

Les enfants ne pourront plus faire d'activités extrascolaires le mercredi.

FAUX - Le souci de la FCPE est celui de l'emploi du temps de tous les enfants. Même s'il faut évidemment faire des compromis pour concilier les obligations familiales et professionnelles avec le respect des rythmes des enfants, c'est plutôt à la société de s'adapter aux besoins des enfants et non à eux de s'adapter à l'organisation de la société, surtout quand celle-ci s'est faite au jour le jour, sans réflexion réelle, en particulier sans réflexion sur les différents temps de l'enfant. Par ailleurs, rien n'empêche le report au samedi matin des activités extrascolaires du mercredi matin.

Une majorité des parents étant disponibles, cela pourrait même permettre à un plus grand nombre d'enfants d'en bénéficier, questions financières mises à part.

Les enfants réussissent tout aussi bien avec la semaine de quatre jours.

FAUX – La semaine de quatre jours perturbe davantage les enfants, car ils subissent deux coupures dans leur rythme de vie et d'apprentissage : le jeudi matin reproduisant le même scénario que celui du lundi. Ils ont alors à deux reprises du mal à se réappropriier des comportements d'apprentissage. En outre, l'organisation sur quatre jours impose aux enfants six heures de classe par jour afin d'atteindre les heures hebdomadaires légales. Cette longueur excessive des journées perturbe encore plus les apprentissages pour des enfants de moins de huit ans et en particulier pour ceux qui sont les plus fragiles.

Il n'y a pas que les rythmes scolaires, le sommeil est tout aussi important.

VRAI – Le sommeil doit être régulier, avec des horaires de coucher les plus fixes possibles pour ne pas créer de décalage dans l'horloge biologique de l'enfant et en limitant le temps passé devant les écrans (télévision, téléphones portables, ordinateurs, consoles de jeux...). De nombreux enfants sont fatigués, non pas à cause de la réforme des rythmes, mais bien parce qu'ils ont un manque de sommeil.

La coupure du mercredi est indispensable pour le repos des enfants.

FAUX - La coupure du milieu de semaine a été mise en place pour permettre aux enfants de suivre une instruction religieuse et non pas parce qu'une journée d'interruption du travail scolaire en milieu de semaine s'imposait pédagogiquement. Initialement le jeudi, cette interruption est passée au mercredi en 1972. Par ailleurs, avec cinq jours d'école consécutifs, comme c'est le cas dans la plupart des pays occidentaux, les enfants se couchent à des heures régulières et sont moins fatigués.

Existe-t-il des études scientifiques qui prouvent que 4 jours et demi c'est mieux ?

Oui, il existe notamment le rapport de Yann TOUITOU et de Pierre BEGUE de l'académie de médecine qui va dans le sens d'un meilleur apprentissage des enfants le matin.

Ensuite, on peut retourner cet argument en indiquant que la semaine de 4 jours n'est surement pas très bénéfique pour les enfants puisque les études PISA nous classe dans le bas du panier. Or, ces études portent sur une cohorte d'élèves qui avaient 15 ans en 2015, donc qui précisément, ont vécu le passage aux 4 jours.